

VILLE DE

MAROMME

Logo

Métropole

rouennormandie

Commune de Maromme

PLAN LOCAL

D'URBANISME

PLAN DE ZONAGE

Approbation : 26 juin 2010  
Révision simplifiée : 28 mars 2013  
Modification : 27 mai 2013  
Modification simplifiée : 18 décembre 2014  
Modification simplifiée : 12 décembre 2016  
Modification simplifiée : 12 février 2018

N

Echelle : 1 / 3 000

Métropole Rouen Normandie - Direction de la Planification Urbaine - CV - 620/17V2 - Janvier 2018  
Sources : Métropole Rouen Normandie / Origine Cadastre 2016. ©Droits de l'Elat réservés

Zonage

Règles d'implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques :

Implantations obligatoires

Les périmètres d'attractivité des transports collectifs structurants :

Périmètre d'attractivité des transports collectifs structurants

Les risques naturels et technologiques :

Zones d'expansion des ruissellements

Zones de débordement du Cailly

Zones de ruissellements

Bassins de rétention pluviale

Aléas géologiques

Site pollué BASOL

Les emplacements réservés :

Emplacements réservés

Emplacements réservés pour la mixité sociale

Les espaces boisés classés :

Espaces boisés classés

Eléments du patrimoine à protéger :

Patrimoine architectural à conserver et protéger

Eléments de paysage à conserver et protéger

Parcelle cadastrale

Bâti

Liste des emplacements réservés :

|         |                                                                                                                                                 |
|---------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ER n°1  | Aménagement d'un passage piétonnier le long du Cailly                                                                                           |
| ER n°2  | Aménagement d'un passage piétonnier le long du Cailly                                                                                           |
| ER n°3  | Création d'un cheminement piéton entre la rue E. Fort et la rue Berrubé                                                                         |
| ER n°4  | Création d'un équipement public rue Berrubé                                                                                                     |
| ER n°5  | Création d'un jardin public                                                                                                                     |
| ER n°6  | Aménagement d'un passage piétonnier le long du Cailly                                                                                           |
| ER n°7  | Aménagement d'un passage piétonnier le long du Cailly                                                                                           |
| ER n°8  | Création d'un maillage piéton paysager entre la Méire et le passage piétonnier le long du Cailly avec l'aménagement d'un parvis devant l'Eglise |
| ER n°9  | Création d'un passage piétonnier le long du Cailly et de la rue Raymond Duflo                                                                   |
| ER n°10 | Reconstruction de l'Etablissement pour Personnes Agées Dépendantes (EPAD)                                                                       |
| ER n°11 | Elargissement de l'accès à l'impasse Grébaudal depuis la rue de la République                                                                   |
| ER n°13 | Création d'une voie d'accès depuis la rue Paul Eluard                                                                                           |
| ER n°14 | Création d'une voie d'accès depuis la rue du 8 Mai 1945                                                                                         |
| ER n°15 | Aménagement d'une aire de retournement rue des Grosses Pierres                                                                                  |
| ER n°16 | Création d'une voie publique entre la rue M. Paul et la rue des Longs Vallons                                                                   |